

# Cadre de négociation WCS/BNC-REDD+ et MEEF pour l'imbrication de Makira dans l'ERPD

-

## Document de travail WCS-SalvaTerra

**Objectif général** : contractualisation WCS-MEEF pour singulariser Makira dans le système de l'ERPD.

**Avertissement** : le programme de travail est établi sur la base des hypothèses de travail disponibles à ce jour, ne préjugant en rien d'éventuelles modifications à venir du fait de changements d'orientation du BNC-REDD+, du MEEF, du FCPF ou autres.

Enjeux à inclure à la négociation et dans le contrat WCS/MEEF :

1. FUITES « ENTRANTES » - Gestion de fuites vers Makira et activités non éligibles en bordure d'AP .....	1
2. FUITES « SORTANTES » - Gestion de fuites depuis Makira .....	2
3. REGIONS/COMMUNES - Rôle des régions/communes dans l'AP Makira et en bordures d'AP .....	3
4. REL et FE - Reconnaissance du REL et des FE de Makira dans la clé de répartition des financements .....	4
5. REVENUS MAKIRA - Revenus minimaux pour Makira .....	5
6. RISQUE SUR REVENUS MAKIRA - Minimisation du risque pour Makira de se retrouver avec des CER non vendus au FC et non valorisables sur le marché volontaire .....	6
7. BENEFIT-SHARING - Clé de répartition des bénéfices de Makira .....	7
8. MRV - Clarification des obligations de MRV .....	8
9. SAUVEGARDES - Clauses de sauvegarde .....	8
10. PLAINTES - Mobilisation du GRM de Makira en l'état ou prise en charge par l'ERPD du GRM dans sa totalité (si pas de vente de VCU) .....	9
11. PERMANENCE – Articulation des buffers ERPD et VCS .....	10
12. CONDITIONNALITES - Conditionnalités sur la participation de Makira dans l'ERPD .....	10
13. PLAN DE TRAVAIL WCS ET PLAN D'APPUI SALVATERRA .....	10

### 1. FUITES « ENTRANTES » - Gestion de fuites vers Makira et activités non éligibles en bordure d'AP

**Enjeux** : Certaines activités REDD+ que voudraient développer des Communes en bordure d'AP pourraient avoir un impact négatif sur l'AP, en termes de REDD+ ou autres.

**Propositions** : Réduction des risques de fuites entrantes vers les AP, à trois niveaux :

- 1.1. Système d'évaluation et d'évitement des fuites, obligatoire pour tout projet [en bordure d'AP]
- 1.2. En bordure d'AP, fixation d'un seuil de risque de fuite au-delà duquel l'activité n'est pas éligible.

1.3. Liste d'activités interdites *de facto* (A identifier)

#### **Synthèse des commentaires du BNC-REDD+ :**

1.1. A discuter lors des prochaines réunions de la PFN REDD+.

1.2. Accord ou cadre régional pour l'ensemble des AP, avec peut être des spécificités par AP (*pas clair. Concerne le niveau max de risque acceptable ?*).

1.3. Accord WCS/MEEF + accord national puis régionaux listant les activités additionnelles éligibles et les activités non éligibles dans les ceintures des AP. Mutualisation des propositions des gestionnaires d'AP par le BNC-REDD puis déclinaison régionales par PFR-REDD+.

#### **Actions :**

- (Re : propositions 1.1 et 1.2) Suivre les propositions du BNC-REDD+ sur la gestion des fuites.
- (Re : proposition 1.3) Lister les activités à proscrire sur la base du travail déjà effectué par WCS.

**Priorité (forte/moyenne/faible) :** Moyenne

**Volume d'appui :** 1 j

## **2. FUITES « SORTANTES » - Gestion de fuites depuis Makira**

**Enjeux :** L'ERPD ne prévoit pour l'instant pas de gestion des fuites internes à la zone de l'ERPD. Une solution (pour les fuites internes ou externes à la zone de l'ERPD) pourrait être d'imposer un système d'évaluation, atténuation, suivi et compensation des fuites pour tous les projets (option préférée en bordure d'AP). Une autre pourrait être de « taxer » l'ensemble des projets sur une base fixe (discuté avec Andres le 20/06), ce qui n'incite pas chaque projet à faire des efforts, ne résout pas les fuites internes et pose un problème d'équité entre projets (un projet pourrait bénéficier d'ER tout en causant des augmentations d'émissions dans d'autres projets).

#### **Proposition :**

2.1. Si vente de VCU par Makira (Cf. point 6 infra sur risque CER/VCU), l'existence d'un mécanisme d'évaluation, atténuation, suivi et compensation des fuites (par déduction des VCU valorisables) est obligatoire (le mécanisme existe déjà). Ce mécanisme devrait être reconnu par l'ERPD et Makira ne devrait pas être mis à contribution une nouvelle fois pour les fuites (ni par une « taxe », ni par l'élaboration d'un autre système).

2.1. Sans vente de VCU par Makira, le projet serait soumis aux règles communes.

#### **Synthèse des commentaires du BNC-REDD+ :**

S'il existe un buffer pour le VCS, c'est à prendre en considération dans la négociation sur les revenus min et max pour Makira [*NB : il ne s'agit pas d'un buffer mais d'une déduction des émissions dues aux fuites du calcul des ER nettes*].

#### **Actions :**

- (Re : proposition 2.1) : RAS (négociation WCS/BNC-MEEF).
- (Re : proposition 2.2) : Suivre les propositions du BNC-REDD+ sur la gestion des fuites.

**Priorité (forte/moyenne/faible) :** Moyenne

**Volume d'appui :** 0 j (système de gestion des fuites par l'ERPD élaboré pour les fuites entrantes)

### **3. REGIONS/COMMUNES - Rôle des régions/communes dans l'AP Makira et en bordures d'AP**

#### **Enjeux :**

#### **I. Résumé du cadre institutionnel proposé**

**I.1. *Large-scale projects*** (a priori activités dans AP mais aussi activités WCS dans la ceinture verte ?)

**I.1.a Rôle des régions :** p115 de l'ERPD, il est question d'une gestion opérationnelle et administrative des projets par le BNC-REDD+, avec consultation possible des PFR-REDD+<sup>1</sup>. Les BRC-REDD+ apportent un appui à la planification, ma mise en œuvre et le suivi des projets. La figure 15 (p122) indique un rôle du STD (Service technique déconcentré en soutien au BRC-REDD+) que Frédéric (20/06) présente comme un « rôle de suivi des opérations », ce qui reste à clarifier. Il semble qu'un rôle décisionnel soit prévu à terme (Frédéric, 21/06). Le schéma serait « à adapter à Makira » (Frédéric, 20/06).

**I.1.b Rôle des communes :** p115 de l'ERPD, la fig 10 cite comme rôle du comité exécutif municipal la cartographie participative, le suivi des réalisations et la formulation des plaintes.

#### **I.2 *Intercommunal / landscape projects***

**I.2.a Rôle des régions :** Les PFR-REDD+ valident la planification des activités, les BCR-REDD+ ont la charge de la gestion administrative et financière.

**I.2.b Rôle des communes :** les Plateformes intercommunales (PFI) planifient les activités, suivent les réalisations et consolident les rapports des communes, le comité exécutif municipal gère la cartographie participative, le suivi des réalisations et la formulation des plaintes.

#### **I.3 *Commune-level projects***

**I.3.a Rôle des régions :** Le BRC-REDD+ gère les aspects administratifs et financiers.

**I.3.b Rôle des communes :** Le SLC (auquel WCS et les COBA peuvent participer) appuyé par la région (TSS) valide la planification des activités (proposées par des porteurs de projets ?), identifie les fournisseurs et valide les livrables. Le comité exécutif municipal organise les réunions des SLC, suit et contrôle les activités, vérifie les livrables. Ceci implique un pouvoir important du Maire (y compris dans les SLC) et un risque d'activités en contradiction avec la conservation (Cf point 1 sur les fuites).

**II.** Actuellement, un COE de l'AP (intégrant communes, régions, MEEF et COBA) se réunit annuellement pour valider les orientations de l'AP (y compris activités hors AP). Ce fonctionnement convient au WCS, qui peut proposer de le dynamiser pour s'assurer de la participation des régions et communes. Il ne faudrait pas que les régions/communes statuent sur chaque projet (une discussion annuelle est suffisante).

**III.** Un plan d'aménagement et de gestion sur l'AP et la ceinture verte a été validé pour 5 ans par le MEEF (2017-2022) -> il faut que ce PAG soit accepté en l'état par l'ERP.

---

<sup>1</sup> p111 : Les Plateformes régionales (PFR-REDD+) définissent des stratégies régionales REDD+, permettent la proposition de textes réglementaires régionaux, appellent à l'action en cas d'urgence. Les Bureaux régionaux de coordination (BRC-REDD+) coordonnent et suivent les activités REDD+ de la région, consolident les plans REDD+ et les rapports sur la REDD+ (?), collecte des informations sur les activités REDD+.

IV. Le WCS a actuellement une influence sur les activités des COBA (ceinture verte et Zones d'occupation contrôlée) mais pas de pouvoir de décision : (i) le contrat de délégation de gestion impose au WCS certaines activités dans la ceinture verte et ZOC (développement socio-économique, suivi) et (ii) les COBA élaborent des Plans d'aménagement et de gestion (PAG) financés par le WCS (-> influence sur le contenu).

V. Tous les projets de WCS sont à cheval entre l'AP et la ceinture. WCS souhaite garder l'indépendance sur ces projets ainsi que le contrôle sur les projets portés par d'autres dans la ceinture.

VI. Les aspects juridiques concernant les zones de TGRN (en particulier le pouvoir décisionnel des communes et des régions) doivent être clarifiés avec un juriste.

VII. Actuellement, Tany Meva a un rôle de distribution des bénéfices carbone au COBA, d'accompagnement de la planification des activités et de contractualisation des entrepreneurs, ce qui lui donne un rôle important. Si le cadre institutionnel est rediscuté, il faut réfléchir à leur place pour ne pas alourdir le cadre.

#### **Propositions :**

- 3.1. Le cadre institutionnel concernant les activités de WCS dans l'AP et dans la ceinture verte devrait être fondé sur l'existant, le COE de l'AP en particulier.
- 3.2. Afin de garantir la conservation de l'AP, les activités dans la ceinture verte doivent être mises en cohérence avec les objectifs de l'AP. Un cadre institutionnel laissant un rôle plus important au WCS que ce qui est proposé dans l'ERPD devrait être développé. WCS en tant que gestionnaire de l'AP devrait avoir un droit de veto sur les activités dans la ceinture verte.

#### **Synthèse des commentaires du BNC-REDD+**

La ceinture verte de Makira doit suivre le cadre institutionnel fixé par l'ERP, mais il ne faut pas modifier les fondements de l'approche de Makira. Toutes les activités additionnelles et éligibles passeront par ce cadre. Le COE de Makira devra être dynamiser et intégrer les communes.

#### **Actions :**

- Analyse juridique pour connaître les pouvoirs des communes et régions dans les zones de TGRN.
- Identifier les activités déjà pratiquées ou prévues par Makira qui ne seront pas considérées comme activités additionnelles et donc ne seront pas soumises à approbation des SLC.
- Continuer de défendre le recours préférentiel au COE pour les décisions concernant les activités dans la ceinture verte.

**Priorité (forte/moyenne/faible) :** Faible (travail à faire par un juriste, pas SalvaTerra)

**Volume d'appui :** 0 j

## **4. REL et FE - Reconnaissance du REL et des FE de Makira dans la clé de répartition des financements**

**Enjeux :** Les hypothèses de travail de l'ERPD sont défavorables à Makira : (i) taux de déforestation stable à l'avenir (le FC permet de le rehausser à hauteur de 0,1% des stocks de C/an), (ii) moyenne avec des zones moins à risque et (iii) facteurs d'émission faibles car intégrant des zones à plus faibles stock de C que Makira.

#### **Propositions :**

- 4.1. L'ERPD attribue des revenus issus de la vente des CER au prorata des ER évaluées par Makira sur la base des hypothèses de WCS.
- 4.2. Le scénario de référence de l'ERPD est réhaussé.

#### **Synthèse des commentaires du BNC-REDD+ :**

Le scénario attribué à Makira doit être négocié avec le MEEF. La quantité de VCU que Makira pourrait vendre en l'absence d'ERP (estimé sur la base des ventes passées) est un élément important de la négociation.

Madagascar est un pays à faible couvert forestier et fort taux de déforestation donc un REL ajusté est difficile à défendre auprès du FCPF mais ça peut être tenté.

#### **Actions :**

- (Re : proposition 4.1) : Quantifier l'impact, en termes de potentiel d'ER pour Makira, de l'application des règles de l'ERPD -> **outil de calcul à élaborer**.
- (Re : proposition 4.1) : Elaborer des propositions de critères de « répartition du scénario de référence » entre zones de l'ERPD (ex : si le REL est rehaussé pour Makira, il devra être diminué pour les autres zones pour que le REL de l'ERPD ne bouge pas) -> dans **outil de calcul**.
- (Re : proposition 4.2) : Discuter avec Frédéric pour savoir si l'augmentation du REL de l'ERPD est envisageable.

**Outil de calcul :** Cet outil de calcul doit permettre de piloter les négociations sur la base d'estimations quantifiées de différents scénarios concernant : (i) le choix du REL et des facteurs d'émission appliqués à Makira, (ii) la cohabitation ou non des programmes ERP et VCS pour Makira, (iii) le maintien des coûts actuels de la certification VCS, sa prise en charge partielle par l'ERP ou l'impact de modifications dans les obligations « carbone » (concernant le MRV, la non permanence, les fuites, les sauvegardes, la gestion des plaintes).

Ainsi, les temps de travail estimés concernent plusieurs enjeux : 1, 2, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11 et 12.

Les données d'entrée seront : (i) les données de Makira – coûts du projet et de la certification VCS, hypothèses pour les scénarios de référence et de projet, prix des VCU, volumes de VCU commercialisés et (ii) les données de l'ERP – répartition des bénéfices, prix du carbone, coût des dispositifs à développer (MRV, sauvegardes, gestion des plaintes, fuites, etc.), performance des autres projets et de la juridiction (approchées, il ne sera pas possible de rentrer dans un niveau de détail équivalent à celui adopté pour Makira du fait de la complexité des hypothèses et la variété des situations – strates forestières, stocks de carbone, objectifs des projets, etc.).

Les données de sortie seront les coûts et bénéfices attendus pour Makira selon les différents scénarios probables.

**Priorité (forte/moyenne/faible) :** Forte

**Volume d'appui :** 8 j (élaboration de l'outil de calcul le volume a été ré-estimé sur la base des informations disponibles : beaucoup d'hypothèses seront à faire, on ne pourra pas rentrer dans un niveau de détail très fin)

## **5. REVENUS MAKIRA - Revenus minimaux pour Makira**

**Enjeux :** Les coûts opérationnels du programme sont élevés. Il y a risque de sous-performance de l'ERPD alors que Makira serait performant.

**Propositions :**

5.1. Fixer une règle pour calculer le financement minima attribué à Makira, fondée sur ses coûts incompressibles (à évaluer par Makira).

#### **Synthèse des commentaires du BNC-REDD+ :**

Il faut fixer une limite minimale de crédits attribués à Makira (en tCO<sub>2</sub>e) et un plafond maximal (en % des CER vendues par l'ERP). La quantité de VCU que Makira pourrait vendre en l'absence d'ERP est un élément important de la négociation.

#### **Actions :**

- Calculer les coûts de mise en œuvre du projet Makira
- Calculer les coûts liés à la certification VCS
- Calculer les revenus attendus avec ou sans vente de VCU et différentes hypothèses sur les règles de l'ERPD et l'efficacité de l'ERPD dans son ensemble -> **outil de calcul**.

**Priorité (forte/moyenne/faible) :** Forte

**Volume d'appui :** 0 (inclus dans l'outil de calcul, WCS négociera avec BNC/MEEF sur ces bases)

## **6. RISQUE SUR REVENUS MAKIRA - Minimisation du risque pour Makira de se retrouver avec des CER non vendus au FC et non valorisables sur le marché volontaire**

#### **Enjeux :**

I. Les ventes de CER de l'ERPD au FC sont limitées à 50 MUS\$ (Frédéric 20/06) alors que les réductions pour l'ERPD sont estimées à 17,4 MtCO<sub>2</sub>e x 5US\$/tCO<sub>2</sub>e soit 87MUS\$.

II. La participation de Makira aux ventes de l'ERPD pourrait être limitée (ex : à 75% du volume total des crédits vendus au Fonds carbone - non écrit dans l'ERPD)

III. Sans certification VCS de l'ERPD, ces crédits ne sont pas valorisables en l'état sur le marché volontaire, sauf si WCS maintient sa certification VCS.

IV. La participation à l'ERPD et le critère de « *seniority* » (priorité des ventes au FC) réduit l'intérêt pour Makira de maintenir sa certification VCS car les coûts pourraient ne pas être couverts.

V. D'après Andres, la vente de VCU générés dans la zone de l'ERPD mais non reconnus par l'ERPD (car basés sur un scénario de référence différent) n'est pas possible mais les arguments ne sont pas clairs : (i) risque de réputation pour Makira (accusation de vendre des « faux » crédits), assumé par WCS et (ii) impossibilité pour le FC d'accepter cela, mais sans renvoi à une règle claire du cadre méthodologique.

#### **Propositions :**

6.1. Négocier au maximum le plafond de participation de Makira à l'ERPD

6.2. Négociation avec le FC pour supprimer la clause de priorité (*seniority*), afin que Makira soit sûr de pouvoir vendre des crédits VCU et donc puisse maintenir son système de certification VCS (à rediscuter entre nous)

6.3. Exploration auprès de la possibilité de vendre sur le marché volontaire des crédits non reconnus par l'ERPD (*Cf. réponse d'Andres*)

6.4. Prise en charge sur l'ERPD d'une partie des coûts de maintien de la certification VCS par WCS, du fait que l'intégration dans l'ERPD réduit la possibilité de commercialiser des VCU.

## Synthèse des commentaires du BNC-REDD+ :

6.1. Impossible, il faut pouvoir financer les autres projets (contrepartie de la fixation d'un minimum pour Makira)

6.2. Impossible méthodologiquement. *[Les discussions montrent que la réalité est moins évidente. En RDC, une solution proche a été proposée : la juridiction vend des CER au fonds carbone avec un REL non ajusté et vend des « Congolese Emission Reductions » avec un REL ajusté. La situation est différente avec Makira, qui est un projet dans la juridiction. Andres ne semble pas vouloir creuser cette solution pour Makira].*

### Actions :

- (Re : toutes propositions) : Quantifier les différentes options pour piloter les négociations -> **outil de calcul**.
- (Re : Proposition 6.3) : Se renseigner sur l'acceptabilité par le Fonds carbone et par VCS de ventes de VCU non reconnus par l'ERPD (-> lecture des guidelines du VCS, du fonds carbone, échanges avec FCPF et VCS).
- (Re : Proposition 6.3) : Clarifier les modalités de cohabitation ERPD/VCS si cela s'avère possible.
- (Re : Proposition 6.3) : Pour mémoire, WCS réfléchit à la question du risque de réputation, avec ses clients notamment. Pas d'implication de SalvaTerra.

**Priorité (forte/moyenne/faible) :** Forte

**Volume d'appui :** 4 j

## 7. BENEFIT-SHARING - Clé de répartition des bénéfices de Makira

### Enjeux :

I. l'ERPD dans sa formulation actuelle prévoit : *« it will be necessary to look at the institutional structure for the use of the 50% of revenues so that it incorporates local communes for example, through their inclusion in the Makira Community Carbon Steering Committee, but in a manner that does not change the COBAs as the primary beneficiaries of this part of the revenues ».*

II. La propriété du carbone dans les zones de TGRN doit être clarifiée afin de savoir si les COBAs peuvent être bénéficiaires directs des ER.

III. Il est prévu 1,9MUS\$/an pour les coûts opérationnels de l'ERPD + une part non fixée pour le Gouvernement.

### Propositions :

7.1. Affiner le système actuel pour Makira, avec les principes suivant :

- Conservation des 50% pour les COBA
- Suppression des 20% pour le Gouvernement (déjà payé en amont de la répartition entre régions et projets)

7.2. **Clarifier qui dans les TGRN est propriétaire des ER** (pas de proposition au BNC/MEEF pour l'instant)

## Synthèse des commentaires du BNC-REDD+ :

Il faut clarifier où iront les 20% (dynamisation du COE, frais dus à l'ERP, MRV pour le VCS...). Ces choix auront une incidence sur le seuil et le plafond de CER pour Makira. *[Il y a ici une incompréhension de la part du BNC-REDD+ : ces 20% ne sont pas « libérés » pour le projet, mais consommés en amont par le gouvernement].*

**Actions :**

- (Re : proposition 7.1) : RAS, négociation entre Makira et le MEEF.
- (Re : proposition 7.2) : Suivre les échanges avec BNC et Moritz sur la propriété juridique du carbone dans les TGRN.

**Priorité (forte/moyenne/faible) :** Faible (traité par WCS)

**Volume d'appui :** 0 j

## 8. MRV - Clarification des obligations de MRV

**Enjeux :**

I. p160 de l'ERPD il est indiqué que le BNC-REDD+ se charge du MRV mais également qu'il collecte les données des projets (Cf. discussion avec BNC-REDD+ le 20/06 : proxies pour petits projets mais incertain pour grands projets) pour fonder la clé de répartition des bénéfices sur la performance. On pourrait avoir 2 systèmes de MRV (ERPD + projets).

II. Le WCS fait des photos aériennes (wall-to-wall) permettant de cibler des zones à surveiller. Dans la ceinture verte, un suivi annuel des surfaces forestières par Landsat est mené pour répartir les financements à chaque TGRN. Ces outils peuvent être valorisés sous forme de proxies.

**Propositions :**

- 8.1. Si vente de VCU par Makira (Cf. point 6 sur risque CER/VCU), étant donné que Makira maintient sa certification VCS (donc son MRV) mais que ses ventes potentielles sont réduites, une partie des coûts de MRV de Makira devrait être prise en charge par le budget dédié dans le plan de financement de l'ERPD.
- 8.2. Si pas de vente de VCU par Makira, Makira ne maintient pas son MRV. La définition de proxies de performance doit être favorable [à définir] à Makira pour la répartition des bénéfices de l'ERPD. Elle doit également se baser sur l'existant.

**Synthèse des commentaires du BNC-REDD+ :**

Coût du MRV pour le laboratoire géomatique = 2 semaines de travail. Les coûts de MRV pour WCS ne changent pas en cas de maintien de la certif VCS. Le VCS pourrait accepter la méthodologie de l'ERP, ce qui annulerait les coûts pour le WCS. *[Les commentaires ne répondent pas aux propositions. La dernière partie n'est pas probable].*

**Actions :**

- (Re : toutes les propositions) : Quantifier la différence de coût pour le projet Makira avec ou sans MRV dédié (VCS) -> **outil de calcul**.
- (Re : proposition 8.2) : Clarifier avec le BNC le type de proxies auxquels l'ERPD fait référence pour la mesure des performances
- (Re : proposition 8.2) : Identifier des proxies favorables à Makira

**Priorité (forte/moyenne/faible) :** Moyenne

**Volume d'appui :** 1 j (production d'une liste de proxies en concertation avec WCS et le BNC).

## 9. SAUVEGARDES - Clauses de sauvegarde

**Enjeux :** WCS a déjà un système de suivi d'indicateurs socio-environnementaux coûteux. L'ERPD prévoit la définition de 34 indicateurs. Le BNC-REDD estime que le lien entre les



PCI-REDD et les C&I de WCS sera facile à faire et qu'il est possible de travailler avec l'ONE sur ce lien.

**Propositions :**

- 9.1. Option préférée → maintien du système de suivi par Makira (non lié à la vente de VCU), mise en adéquation des PCI-REDD+ avec les C&I de Makira
- 9.2. **ou** reconnaissance des C&I de Makira comme équivalents aux PCI-REDD+
- 9.3. **ou** prise en charge des coûts induits par les PCI supplémentaires afin de ne pas faire peser une charge supplémentaire sur le projet Makira.

**Synthèse des commentaires du BNC-REDD+ :**

Le BNC-REDD+ collecte les PCI des acteurs et organisera des ateliers.

**Actions :**

- (Re : Proposition 9.1) : Quantifier le coût du système de suivi actuel de Makira -> **outil de calcul**.
- (Re : Proposition 9.3) : Si PCI-REDD+ différentes des C&I Makira, estimer les éventuels coûts supplémentaires -> **outil de calcul**.

**Priorité (forte/moyenne/faible) :** Moyenne

**Volume d'appui :** 1 j (il s'agira de récupérer les coûts des éventuelles activités supplémentaires).

## **10. PLAINTES - Mobilisation du GRM de Makira en l'état ou prise en charge par l'ERPD du GRM dans sa totalité (si pas de vente de VCU)**

**Enjeux :** WCS a déjà un système de GRM opérationnel et accepté, peu coûteux, l'outil est important pour la gestion de l'AP et est obligatoire pour la délégation de gestion de l'AP. L'ERPD en prévoit un également.

**Proposition :**

- 10.1. Option préférée → maintien du système de GRM de Makira (non lié à la vente de VCU), reconnaissance du système de Makira
- 10.2. **ou** prise en charge des coûts supplémentaires afin de ne pas faire peser une charge supplémentaire sur le projet Makira.

**Synthèse des commentaires du BNC-REDD+ :**

WCS envoie le descriptif de son système, l'ONE tâchera de maintenir autant que possible l'existant.

**Actions :**

- (Re : proposition 10.1) : Quantifier le coût du système GRM actuel de Makira
- (Re : proposition 10.2) : Comparaison des propositions de l'ERPD avec le système de Makira et évaluer les surcoûts éventuels
- Intégration des coûts dans coûts dans l'**outil de calcul**.

**Priorité (forte/moyenne/faible) :** Moyenne à faible

**Volume d'appui :** 0 j (échanges BNC/WCS)

## 11. PERMANENCE – Articulation des buffers ERPD et VCS

**Enjeux :** L'ERPD prévoit un buffer pour la non-permanence. Il y aurait double mise en réserve si WCS fait de même pour Makira.

**Proposition :**

11.1. Si vente de VCU par Makira (Cf. point 6 sur risque CER/VCU), buffer obligatoire pour le projet. Il faudra que le buffer VCS et le buffer ERPD ne s'appliquent pas sur les mêmes ER.

11.2. Si pas de vente de VCU par Makira, pas de buffer à constituer au niveau de Makira.

**Synthèse des commentaires du BNC-REDD+ :**

Similaire au cas des fuites.

**Actions :**

- (Re : Propositions 11.1 et 11.2) : Comparer les buffers ERPD et Makira -> **outil de calcul**.
- (Re : Proposition 11.1) : Développer un argumentaire sur l'articulation des buffers de Makira et de l'ERPD.

**Priorité (forte/moyenne/faible) :** Moyenne

**Volume d'appui :** 0 j (produire des hypothèses de calcul l'articulation sera de la négociation)

## 12. CONDITIONNALITES - Conditionnalités sur la participation de Makira dans l'ERPD

**Enjeux :**

I. L'imbrication de Makira dans l'ERPD est un risque pour le projet si l'ERPD est sous-performant

II. D'après Andres, il est possible de prévoir des clauses de sortie de l'ERPD en cas de sous-performance de la juridiction

**Propositions :**

12.1. Fixer des règles de sortie de Makira.

**Actions :**

- Sur la base des modalités fixées en RDC, proposer des règles pour Makira (une fois tous les autres sujets traités seulement)
- Avant cela, éventuellement avoir qq exemples pour expliquer au BNC ce que ça pourrait être

**Synthèse des commentaires du BNC-REDD+ :**

A négocier une fois les autres points traités.

**Priorité (forte/moyenne/faible) :** Faible -> **une fois connues toutes les implications sur les enjeux précédents**

**Volume d'appui :** 0 j (WCS disposera des éléments sur chacun des aspects).

## 13. PLAN DE TRAVAIL WCS ET PLAN D'APPUI SALVATERRA

Travail WCS :

- 1. Réflexion avec SalvaTerra sur la liste des activités à proscrire en ceinture verte
- 2. RAS
- 3.
  - Analyse juridique pour connaître les pouvoirs des communes et régions dans les zones de TGRN.
  - Défense du rôle fondamental du COE de Makira pour les décisions sur les activités dans la ceinture verte
  - Identification des activités à présenter comme non additionnelles (déjà planifiées)
- 4. Fourniture à SalvaTerra des données utiles à l'outil de calcul
- 5. RAS pour l'instant
- 6.
  - Réflexion sur le risque réputationnel
  - Négociation éventuelle sur la cohabitation VCS/ERP
- 7.
  - Proposition de benefit-sharing, une fois les hypothèses de calcul clarifiées
  - Analyse juridique sur la propriété du carbone
- 8. Réflexion avec SalvaTerra sur les proxies
- 9. Suivi des propositions de la PFN-REDD+ en termes de PCI
- 10. Suivi des propositions de l'ONE en termes de système de gestion des plaintes
- 11. RAS
- 12. Négociation future, RAS pour l'instant

Appui SalvaTerra : Récapitulatif des tâches à mener, par ordre de priorité

N°	Enjeu	Priorité	J tot	J faits	J rest.	Commentaire
1	Fuites entrantes	Moyenne	1	0	1	Lister les activités éligibles/inéligibles
2	Fuites sortantes	Moyenne	0	0	0	RAS
3	Régions et communes	Faible	0	0	0	WCS s'en charge
4	REL et FE	Forte	8	2	6	Calculateur
5	Revenus min Makira	Forte	0	0	0	Négociation WCS/BNC
6	Risque sur revenus Makira	Forte	4	2	2	Articulation VCS/ERPD : mise à disposition des éléments et négociation WCS/BNC/FCPF
7	Benefit-sharing	Faible	0	0	0	RAS
8	MRV	Moyenne	1	0	1	Lister des proxies utilisables
9	Sauvegards	Moyenne	1	0	1	Calcul des surcoûts éventuels
10	Plaintes	Moyenne à faible	0	0	0	RAS, WCS suit le travail du BNC/ONE
11	Permanence	Moyenne	0	0	0	RAS
12	Conditions	Faible	0	0	0	RAS, WCS aura les éléments

	sortie					
	<b>Echanges et prépa. divers</b>		4	3	1	Skype, préparation mission 1, etc.
	<b>Missions</b>		16	8	8	
	<b>TOTAL</b>		36	15	21	32 initialement prévus, jours à affiner